



DATE DE PUBLICATION : 20 OCTOBRE 2023

La Directrice départementale

Délégation de signature donnée par la directrice départementale du Vaucluse au responsable du service des entreprises d'Avignon

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, Directeur Régional de la Région PACA, le 4 octobre 2023

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Philippe ANQUETIL**, responsable du service entreprises d'Avignon, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice de l'activité du Centre de Traitement Partagé Entreprises de la zone de regroupement Avignon-Digne-Gap.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Philippe ANQUETIL**, délégation est donnée à **Madame Marie RODRIGUES**, son adjointe, dans les mêmes conditions.

Fait à Avignon le 16 octobre 2023

Christine GORD